

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 27 avril 2021 à 18H00

Ordre du jour

Administration et moyens généraux

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Approbation du procès- verbal du 25/03/2021
- 3- Délibération approuvant l'Organisation du Temps Scolaire (**rapport 2021/MG-007**)
- 4- Délibération fixant les modalités de remboursement des frais de missions des élus (**rapport 2021/MG-008**)
- 5- Délibération fixant les frais de représentation du Maire (**rapport 2021/MG-009**)
- 6- Délibération approuvant la convention avec la SPA concernant la fourrière communale (**rapport 2021/MG-010**)
- 7- Délibération prenant acte du débat organisé sur les orientations générales du projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) (**rapport 2021/MG-0011**)
- 8- Délibération désignant le représentant de la commune au conseil de développement (CDD) de la M2A (**rapport 2021/MG-012**)

Association foncière

- 9- Délibération approuvant la désignation des représentants de la commune siégeant à l'Association Syndicale de remembrement d'Ottmarsheim (**rapport 2021/MG-013**)

Finances

- 10- Délibération approuvant la délégation du conseil municipal au Maire pour l'instruction et le dépôt de toute demande de subvention (**rapport 2021/FIN-014**)

Personnel communal

- 11- Délibération approuvant la transformation du poste de Brigadier-chef principal en poste de brigadier de police municipal (**rapport 2021/RH-003**)
- 12- Délibération approuvant la création d'un poste d'adjoint d'animation territoriale à temps complet pour besoin saisonnier (**rapport 2021/RH-004**)

Travaux et sécurité

- 13- Délibération approuvant l'acte de rétrocession du CMCIC à la commune de parcelles supportant un transformateur électrique (**rapport 2021/TVX-004**)
- 14- Délibération approuvant le déclassement du sentier dit « ETTERWEG » (**rapport 2021/TVX-005**)

Informations et divers

15- Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations

- Mise à jour registre des décisions
- Déclarations d'intentions d'aliéner

16- Réponses aux questions écrites

IMPORTANT - CONSIGNES REGLES SANITAIRES COVID-19

- Port du masque obligatoire fourni par vos soins
- Chaque élu(e) devra être muni(e) obligatoirement d'un stylo bleu et de feuilles de papier si nécessaire (*il n'y aura pas de distribution en séance*)
- L'ordre du jour ainsi que les documents s'y rapportant ne seront plus distribués sous forme papier en séance mais uniquement par mail, y compris pour la presse.
- Les signatures devront être portées en fin de séance sur une table dédiée.
- Le gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle
- La disposition des sièges respectera les règles de distanciation
- Aucune boisson ne sera mise à disposition durant la séance.
- La séance ne pourra excéder une heure
- Merci de bien vouloir nous tenir obligatoirement informés dans le cas où vous ne pourrez pas assister à la séance, au courriel suivant : veronique.chaboche@ottmarsheim.fr au plus tard le lundi 26 avril 2021.

La séance est publique mais au regard du protocole COVID-19, **elle est limitée à la présence de la presse.**